

Acte de désignation des commissaires aux comptes (SAS)

La SAS est soumise au contrôle d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant qui sont choisis parmi ceux inscrits sur la liste établie dans le ressort de chaque Cour d'Appel et désignés par décision collective des actionnaires. Si la nomination des commissaires aux comptes n'est pas constatée dans les statuts ou dans le procès-verbal d'assemblée générale constitutive, elle peut faire l'objet d'un acte spécifique qui peut prendre la forme ci-dessous. L'acceptation de leurs fonctions par les commissaires aux comptes peut être constatée par l'apposition de leur signature sur le procès-verbal d'assemblée générale qui les nomme ou par une lettre rédigée par chacun d'eux spécialement à cet effet.

TÉLÉCHARGER

[Télécharger le modèle au format Word](#)

ACTE DE DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (SAS)

Les soussignés,

-
-

Nom, prénoms, adresse des actionnaires.

agissant en qualité d'actionnaires de la Société ... , société par actions simplifiée au capital de euros, dont le siège social est situé à ... ,

Dénomination sociale, montant du capital social et adresse de la société.

nomment, en application de l'article ... des statuts de ladite Société établis par acte sous seing privé le ... (date) à ... (lieu), M.
aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire et M. ... aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant.

Nom, prénoms et adresse de chaque commissaire aux comptes.

Conformément à la loi, leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes du sixième exercice.

Fait en ... exemplaires

2 exemplaires sont nécessaires pour l'immatriculation de la société.

A ... , le ...

Signature de tous les actionnaires

RECHERCHE PAR THÈME DE MODÈLE

Création d'entreprise

Créer une SARL

RECHERCHER

RECHERCHE PAR MOTS-CLÉS

RECHERCHER

([javascript](#)::void(0);)